

■ **AGM Alliance SA**, à Lausanne, rue des Terreaux 21, 1003 Lausanne, CH-550-1060113-8. Nouvelle société anonyme. Statuts: 31 août 2009. But: la société a pour but d'exercer toutes activités se rapportant à la représentation, la distribution et le développement de programmes informatiques, ainsi que de fournir tous services dans ce domaine (pour but complet cf. statuts). Selon déclaration du conseil d'administration du 31 août 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courriel ou par pli recommandé. Administration: Accary Jean-Pierre, de France, à Carouge (GE), président, Laffely François, de Ballaigues, à Montreux, vice-président, tous deux avec signature collective à deux, Vigroux Jean-Marie, de France, à Puygouzon (France), et Zorik Kalust, de Neuchâtel, à Cortaillod, tous deux sans signature.

Registre journalier no 15367 du 14.09.2009 / CH-550.1.060.113-8 / 05253286